

## 6.1. MERITE DEPARTEMENTAL U18 – JUNIOR GOLF CUP

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs nés après l'an 2001 licenciés dans une association sportive du département à jour de cotisation fédérale (Ligue et Comité départemental), titulaire d'un certificat médical enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental une des deux fiches d'urgence médicale à la date limite d'inscription (l'autre étant déposée par le joueur au golf le jour de l'épreuve et récupérée à l'issue s'il n'est pas accompagné par l'un de ses représentants légaux).

#### Catégories d'âge :

<b>U10 :</b>		nés en 2010 et après
<b>U12 :</b>	11 et 12 ans	nés en 2008 et 2009
<b>Benjamins :</b>	13 et 14 ans	nés en 2006 et 2007
<b>Minimes :</b>	15 et 16 ans	nés en 2004 et 2005
<b>Cadets :</b>	17 et 18 ans	nés en 2002 et 2003

### FORME DE JEU

Chaque joueur choisit de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

**Golf Challenge :** 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

**Score maximum :** 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt) – titulaire du drapeau blanc au minimum – La limite du score maximum est fixée à 9.

Filles	1 870 m maximum	Garçons	2 195 m maximum
--------	-----------------	---------	-----------------

**Score maximum :** 18 trous – Index  $\leq 36$  – la limite du score maximum est fixée à 9.

U12 Filles :	4 275 m maximum	U12 Garçons :	4 910 m maximum
Benjamins :	4 660 m maximum	Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum	Minimes garçons :	5 945 m maximum
Cadettes :	5 035 m maximum	Cadets :	5 945 m maximum

Un classement individuel et par club sera établi pour chaque épreuve d'après le barème ci-dessous. Il est à noter que pour le Golf Challenge les joueurs seront classés dans 1 seule catégorie mixte.

Nombre de joueurs par catégories	Nombre de joueurs marquant des points
N > 20	6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)
N de 16 à 20	5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)
N de 11 à 15	4 premiers (5, 3, 2, 1 point)
N de 6 à 10	3 premiers (4, 2, 1 point)
N < 5	2 premiers (3, 1 point)
N < 3	1 premier (2 points)

Un joueur ne pourra participer qu'à 1 seul type d'épreuve dans l'année s'il souhaite se qualifier à la finale régionale de cette épreuve.

A l'issue des 3 journées par département ou inter département, les meilleurs joueurs de chaque catégorie seront invités à une finale régionale en application des quotas suivants :

	18/36	28	37	41	45	TOTAL
Golf Challenge	6	3	8	4	7	28
Score maximum	8	3	10	6	9	36
Stroke Play	8	6	10	6	12	42
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>28</b>	<b>106</b>

La répartition au sein des catégories sera faite par les comités départementaux.

#### **Cas particulier de l'épreuve comptant pour le mérite jeunes :**

Chaque Comité Départemental peut déclarer et organiser une des journées comptant pour le **mérite jeunes**.

Comme pour les grands prix jeunes, la catégorie de l'épreuve sera calculée par catégorie d'âge, filles et garçons séparés et, **pour chaque catégorie, il faudra un minimum de 2 filles et de 5 garçons** pour qu'elle rapporte des points au mérite jeunes.

Le règlement de l'épreuve (format, conditions de participation, repères de jeu...) devra être validé par la ligue.

La création de la compétition sur RMS et l'envoi de la sauvegarde à la ffgolf doivent être supervisés par la ligue qui sera l'interlocuteur du service sportif amateur pour ces épreuves départementales. Pour être pris en compte au mérite jeunes, les résultats devront être publiés en respectant les 6 catégories de jeu distinctes filles/garçons (U12, benjamins, minimes).

Cette épreuve est exemptée de droit de jeu fédéral.

## **ENGAGEMENTS**

Les modalités d'engagement (date limite et moyen utilisé) et les frais d'inscriptions éventuels sont déterminés par le Comité départemental et spécifiés dans le règlement particulier de l'épreuve.

## **CADETS, CHARIOTS ET APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE**

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite, ainsi que les appareils de mesure de distance.

## **ACCOMPAGNATEURS**

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Seuls les marqueurs, si le Comité départemental souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.